

Mise à jour du 8 juillet 2019

Incident survenu à Kamoto Copper Company (KCC) impliquant des mineurs illégaux

Contexte

KCC, une filiale de Glencore, a constaté la présence croissante de mineurs illégaux dans les concessions minières industrielles de la région de Kolwezi en République démocratique du Congo (RD Congo).

Cela a entraîné des intrusions d'en moyenne 2 000 mineurs clandestins par jour. Ces intrusions présentent un risque considérable pour les collaborateurs, le matériel d'exploitation et pour les mineurs clandestins eux-mêmes.

L'exploitation minière artisanale et illégale est un problème complexe influencé par différents facteurs. L'un des facteurs principaux est le faible développement socio-économique mais il n'est pas le seul en cause. A notre avis, la migration croissante vers la région de Kolwezi ainsi que l'absence de perspectives économiques dans le reste du pays y contribuent également. Une autre raison derrière la hausse des activités minières illégales est la création de comptoirs d'achat illégaux autour des opérations de KCC.

Informations de base

Le jeudi 27 juin 2019, nous étions au regret de rendre compte des incidents tragiques du 27 juin 2019 qui ont causé la mort et blessé plusieurs mineurs illégaux dans les installations industrielles de KCC en RD Congo. Les mineurs clandestins travaillaient dans des galeries situées à flanc de colline et en surplomb de la zone d'extraction. Deux de ces galeries se sont effondrées. Il n'y a aucun lien entre cet incident et les activités d'exploitation de KCC.

Le 8 juillet 2019, KCC confirme que ce terrible incident a fait 30 morts.

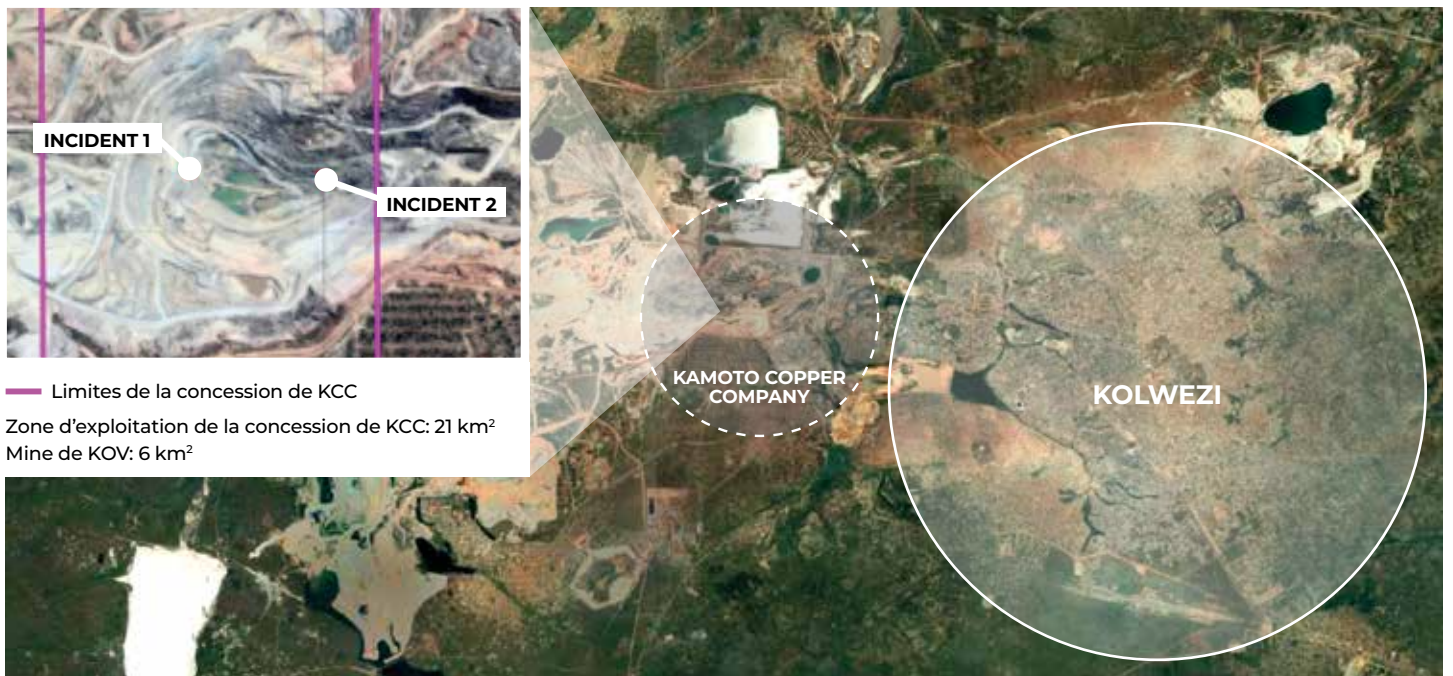
Mesures d'urgence

En réaction à cet incident, KCC a immédiatement mis son équipe de sauvetage et son équipement à disposition pour aider à récupérer les corps et les transporter à la morgue publique. Son hôpital continue de soigner les blessés et, comme demandé, organise les transferts vers l'hôpital public.

Lieu de l'incident

La concession de KCC s'étend sur 21 km² et contient plusieurs points d'accès publics et droits de passage. Le site avoisine également de nombreuses petites communes sans soutien économique comptant environ 250 000 habitants. L'incident du 27 juin a eu lieu dans la mine à ciel ouvert de KOV qui s'étend sur 6 km².

KCC a commencé à construire des murs en T (murs d'enceinte en béton) autour des infrastructures principales et lancé un programme visant au renforcement de la sécurité des lieux de travail et des équipements mobiles.



Sécurité

KCC a pris de d'importantes mesures de sécurité qui font l'objet de contrôles réguliers. L'entreprise entend ainsi s'assurer de la présence des ressources nécessaires, dont notre propre service de gardiennage et des entreprises de sécurité privées.

La police des mines mise en place par le gouvernement est également présente dans cette région.

Conformément à la politique de Glencore en matière des droits de l'homme, KCC s'est engagé, en tant qu'exploitant responsable, à respecter les droits de l'homme en accord avec les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. KCC exige de ses propres entreprises de sécurité et de celles qui sont contractuellement liées qu'elles suivent les lignes directrices de KCC en matière de droits de l'homme. KCC a en outre conclu une convention avec la police des mines qui définit ses attentes en matière de conduite, notamment concernant le respect des droits de l'homme.

KCC informe, dans la mesure du possible, toutes les parties impliquées de ses attentes et standards par rapport aux droits de l'homme.

KCC prend des mesures pour prévenir d'autres pertes de vie humaine dans les zones minières illégales en détruisant intentionnellement les galeries qu'elle a identifiées comme étant sûres et en creusant des tranchées pour rendre l'accès plus difficile pour les mineurs illégaux. Dans la mesure du possible, KCC recouvre de terre et de boue les zones minières dont l'exploitation illégale est connue à l'intérieur de la mine à ciel ouvert de KOV afin de prévenir des activités minières illégales.

Appel à mettre un terme à l'exploitation minière illégale

KCC continue de demander à tous les mineurs illégaux de ne plus risquer leur vie en pénétrant dans les exploitations industrielles. L'entreprise s'engage activement auprès des communautés locales pour les informer des risques liés à l'accès illégal à de grandes installations industrielles.

La sécurité de ses employés, ses contractants et des communes voisines est une priorité absolue pour KCC. KCC prendra toutes les mesures qui s'imposent pour garantir leur sécurité et poursuivre sa collaboration avec toutes les principales parties prenantes.

KCC a demandé au SAEMAPE (autorité gouvernementale responsable de la surveillance des mineurs artisanaux et des interactions avec eux) de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation pour les mineurs illégaux et d'organiser des séances de consultation avec les communes voisines, ce qui comprend :

- Diffusion d'informations via les chaînes locales de radio et de télévision à Kolwezi pour attirer l'attention du public sur les risques personnels liés à la manipulation d'équipements miniers et à la pénétration non autorisée dans des concessions minières.
- Mise en place de barrières et de panneaux qui avertissent des dangers.

Nous continuerons de collaborer avec toutes les parties prenantes concernées pour identifier et appliquer une solution durable et à long terme contre l'exploitation minière illégale en RD Congo.



Plus d'informations sur www.glencore.ch et www.glencore.com